

Charbonnières, le 27 septembre 2006

## Communiqué de presse

---

### POLITIQUE DE LA VILLE :

#### Jean-Jack Queyranne réaffirme les aides de la région en faveur des quartiers

Le projet de convention cadre entre l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et la Région Rhône-Alpes vient d'être validée par le Conseil d'Administration de l'Agence réuni le 27 septembre et auquel participait Jean-Jack Queyranne en tant que représentant des Régions de France.

Le programme de rénovation urbaine pour la période 2004-2013 pour la Région Rhône-Alpes, portera sur plus de 2,5 milliards d'euros de travaux dont 715 millions apportés par l'ANRU et 200 millions par la Région Rhône-Alpes.

Il concerne 32 communes et porte sur 45 quartiers dont 19 prioritaires au titre de la politique de la ville. Il confirme les opérations déjà validées dans les grandes agglomérations de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne... Par ailleurs, il permet d'élargir le cadre national trop restrictif à de nouvelles villes et quartiers qui n'auraient pu en bénéficier sans l'aide régionale, compte tenu des contraintes et des priorités nationales.

Une enveloppe financière complémentaire est prévue pour ces quartiers ne justifiant pas une convention pluriannuelle mais des interventions plus ponctuelles : l'ANRU a réservé 25 millions d'euros supplémentaires à ce titre et la région Rhône-Alpes 10 millions.

La Région ne s'était engagée avant mars 2004 que pour 50 millions d'euros. Le montant est porté à 210 millions d'euros, justifié par l'ampleur des opérations de rénovation urbaine et par la volonté de ne pas se limiter aux quartiers figurant dans les priorités nationales.

La solidarité régionale s'exercera donc en faveur de tous les quartiers recensés alors que dans le même temps l'Etat envisage de resserrer son intervention dans la politique de la ville en proposant les nouveaux Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Ceux-ci ne concernent que 65 quartiers au lieu des 244 antérieurement éligibles aux contrats de ville ; soit une diminution de 70%.

**Service presse**  
**04 72 59 40 15**  
**04 72 59 43 52**

Sylvie BLES-GAGNAIRE - 06 07 09 34 18  
Elodie BILLARD - 06 70 03 43 00  
Sylvie BRAGONI - 06 71 53 09 86  
Patrick DARNAUD - 06 82 98 80 27  
Sybille PIEROT - 06 82 98 77 92  
Violaine de BEAUSSE - 06 79 47 04 15

Les crédits pour 80% seraient réservés aux 23 quartiers considérés comme les plus prioritaires au risque d'interrompre les actions menées dans de nombreuses communes.

Devant cet arbitrage de gouvernement en rupture avec la politique de la ville telle qu'elle s'est construite depuis 25 ans, Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes, présentera à l'Assemblée plénière du 30 novembre, l'adoption définitive de la convention cadre avec l'ANRU et les propositions de Contrats de Solidarité Rhône-Alpes. « afin d'éviter toute discontinuité dans l'action en faveur des quartiers et de leurs habitants ».

La Région Rhône-Alpes renforce son action, alors même que l'Etat privilégie le repli géographique et le resserrement dans ses interventions.

Un an après les événements dans les banlieues, la Région Rhône-Alpes continue à agir et à porter les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de reconquête urbaine, alors que l'Etat ne propose aux collectivités locales qu'un partenariat amoindri sur la base de circulaires décidées à Paris.

LISTE DES QUARTIERS ELIGIBLES  
AU TITRE DE LA CONVENTION  
ETAT/ANRU/CONSEIL REGIONAL DE RHONE-ALPES

**Quartiers faisant l'objet d'une convention pluriannuelle de rénovation urbaine**

**1<sup>er</sup> groupe : Priorité nationale**

- BRON (Terrailon)
- CHAMBERY (Quartier des Hauts de Chambery et Biollay)
- GIVORS (Centre Ville/ Les Vernes)
- GRENOBLE (Village Olympique, Saint Martin D'Hyères)
- LYON (La Duchère)
- RILLEUX LA PAPE (Ville Nouvelle)
- ROMANS (La Monnaie)
- SAINT-ETIENNE (Montreynaud, Quartiers Sud-Est, Centre Ville)
- VALENCE (Valence le Haut, Polygone)
- VAUX-EN-VELIN (Mas du Taureau, Pré Vert, La Grappinière)
- VENISSIEUX (Les Minguettes)

**2<sup>ème</sup> groupe : Priorité régionale**

- AIX LES BAINS (Sierroz-Franklin)
- ANNEMASSE (Les Oliviers)
- BOURG en BRESSE (Challes Reyssouze)
- BOURGOIN-JAILLEU (Quartier de Champfleuri)
- BRON (Parilly)
- CHAMBON-FOUGEROLLES (Romièrre-Bouchet)
- ECHYROLLES (Village 2)
- FONTAINE (Bastille Néron)
- FONTAINE SUR SAONE (La Norechal)
- GRENOBLE (Mistral)
- LYON (Lyon 8<sup>ème</sup> –Mermoz)
- RIVE DE GIER (Quartier du Grand Pont)
- ROANNE (Parc des Sports, Faubourg Clermont- Quartier Mulsant)
- SAINT FONTS (Arsenal)
- SAINT PRIEST (Centre Ville)
- TARARE (Quartier de la Plata)
- VILLEURBANNE (La Poudrette)

**Service presse**  
**04 72 59 40 15**  
**04 72 59 43 52**

Sylvie BLES-GAGNAIRE - 06 07 09 34 18  
Elodie BILLARD - 06 70 03 43 00  
Sylvie BRAGONI - 06 71 53 09 86  
Patrick DARNAUD - 06 82 98 80 27  
Sybille PIEROT - 06 82 98 77 92  
Violaine de BEAUSSE - 06 79 47 04 15